

NOTE INTERNE

Réf: BL/EL - 009

EXPÉDITEUR Trémery, le 22 mars 2021

Tél.: 0387400062

e-Mail: bertrand.leconte@mpsa.com

DESTINATAIRE(S)

Sce COM

OBJET: Mouvements TAM

Depuis le 22/03/2021



Michaël PULIGNY, actuellement Responsable d'Unité Ligne Culasse Equipe B au sein de la ligne de flux EB prend la fonction de Responsable d'Unité Logistique DV Equipe B au sein du service CPL.

Il est hiérarchiquement rattaché à Philippe SIMON.

A compter du 29/03/2021



René IALLONARDO, actuellement Responsable d'Unité en mission au sein de la ligne de flux DW prendra la fonction de Responsable d'Unité Métier Coupe Trémery Equipe A au sein du service UTEE.

Il sera hiérarchiquement rattaché à Francis JARBOT.



Rappel de bonnes pratiques cyber parc bureautique PSAV3

Retrouvez ci-dessous les:

10 Bonnes pratiques pour la cyber sécurité



Pour plus d'information:

- Consultez le document complet fourni par le secrétariat général : saisir « 01249_18_00095 » dans la rubrique « Accès rapide sur référence » dans DocInfo,
- Retrouvez toutes les données utiles sur le site de la protection du Groupe : http://protection.inetpsa.com

Ensemble restons vigilants!



Don du sang à Trémery

Une collecte de sang se déroulera sur le site de Trémery le : PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG!

Jeudi 1^{er} avril 2021 De 8h00 à 12h00 et De 13h00 à 17h00. Bâtiment 45 – salle à manger

Prenez rendez-vous en ligne, à l'adresse :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr





Venez nombreux!



Don du sang à Metz

Une collecte de sang se déroulera sur le site de Metz le : PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG!

Mardi 06 avril 2021 De 9h30 à 16h30.

Bâtiment Administratif – salle Conférence

Prenez rendez-vous en ligne, à l'adresse :

https://efs.link/3CkLm





Venez nombreux!





VERSEMENT PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT 2020



Date limite pour répondre aux bulletins d'option reçus par courrier ou email : 6 avril 2021 à 17h



Rappel de vos différents choix :

- Placer la totalité du montant sur le fonds monétaire du Plan d'Epargne Entreprise,
- Percevoir la totalité du montant sur mon compte bancaire*,
- · Placer une partie et percevoir l'autre.

Si à cette date vous n'avez pas répondu :

- Les sommes seront investies par défaut dans le fonds monétaire du Plan Epargne Entreprise,
- Elles seront bloquées pendant 5 ans.



Alerte Liée au Travail de niveau 1

N'attendons pas la douleur pour agir!

Je dois signaler au plus tôt, toute gène physique liée à une anomalie au poste de travail : pièces plus difficiles à monter, éclairage défectueux, opérations hors standard, position douloureuse ...

Comment:





La réduction des contraintes physiques, mentales, d'organisation ou environnementales permet de limiter fortement les risques de Troubles Musculo Squelettiques (TMS).

INFORMATION CORONAVIRUS

Afin de tous se protéger, maintenez une distance de 2 m minimum entre vous si vous vous restaurez ou fumez... Bonne pratique : Afin de manipuler le moins possible votre masque, maintenez-le accroché à l'une de vos oreilles...

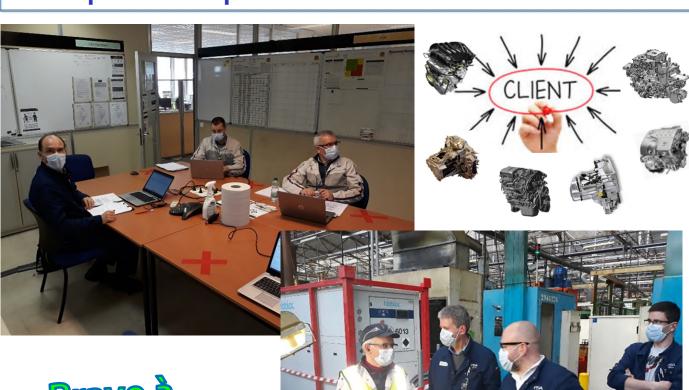
Résultats de l'audit de la Direction Qualité



Le système de Management de la Qualité du Pôle Trémery-Metz est conforme aux exigences du référentiel Qualité IATF 16949.

Le résultat de l'audit est de 4 non conformités, 10 remarques et 6 points forts,

Nous vous remercions pour votre contribution à ce bon résultat et à la qualité des réponses des audités.



Pôle Trémery-Metz

MPTM/COM

Bravo à toutes les équipes !

Tri des bouteilles en plastique

Les **bouteilles en plastique**, au même titre que les masques, font l'objet **d'un tri sélectif**. Ainsi, **les risques sanitaires** sont **maîtrisés** et les **bouteilles en plastique** peuvent être valorisées dans une **filière spécifique**.

- Jeter les bouteilles dans les poubelles « premier tri » répertoriées dans la JES « Evacuation des déchets Covid » (en principe dans les UEP ou collectifs),
- Regrouper ces sacs poubelles dans les centres de tri « Covid » répertoriés dans la JES « Evacuation des déchets Covid ».



Poubelle premier tri



Centre de regroupement

ATTENTION: Dans la benne de regroupement, on ne doit retrouver que des bouteilles ensachées. Les bouteilles individuelles ne doivent être jetées que dans les poubelles premier tri.